



Agri'News

TRIMESTRIEL D'INFORMATIONS DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DES AMÉNAGEMENTS HYDRO-AGRIQUES N° 12 OCT - DÉC 2019



Mécanisation agricole
400 tracteurs et une usine de montage
d'équipements agricoles au profit du monde rural

UNE CAMPAGNE AGRICOLE 2019-2020 SATISFAISANTE



Salifou OUEDRAOGO,

Ministre de l'Agriculture et des Aménagements Hydro-agricoles

La campagne agricole 2019-2020 est arrivée à son terme, sous une note de satisfaction générale, en dépit des frayeurs provoquées par une installation tardive des pluies, Les poches de sécheresse et une présence de la chenille légionnaire.

A l'arrivée, nous enregistrons une production céréalière prévisionnelle de 5 029 321 tonnes, soit une légère baisse de 2,92 % par rapport aux résultats de la campagne agricole écoulée et une hausse de 11,91% comparativement à la moyenne des cinq dernières années.

La production des autres cultures vivrières, estimée à 816 981 tonnes, est en hausse de 11,06% par rapport à la moyenne quinquennale.

La production totale des cultures de rente de la campagne agricole 2019-2020 est évaluée à 1 375 709 tonnes, soit une hausse de 25,38% par rapport à la production définitive de la campagne passée.

Les actions de relance de la filière cotonnière ont permis de relever la production de l'or blanc à plus de 600 000 tonnes.

Ces résultats ont été possibles grâce aux réalisations en matière d'aménagements hydro-agricoles, d'appui à la production végétale, de sécurité alimentaire, de promotion de l'économie rurale et de sécurisation foncière.

Au titre de la campagne agricole 2020, nous ambitionnons de produire 5 670 000 tonnes de céréales. Pour y arriver, nous poursuivrons les actions d'aménagements hydro-agricoles, avec un accent particulier dans l'installation de 300 sites du nouveau modèle d'exploitation agricole performante

et résiliente. La mise en place de la Centrale d'approvisionnement en intrants et matériels agricoles (CAIMA), la mise à l'échelle de la distribution électronique des intrants (e-voucher), la construction de l'usine de fabrication d'engrais, la mise sur pied de comptoirs d'achat et d'infrastructures de transformation de produits agricoles constituent nos grands chantiers à mener avec succès en 2020.

Vive l'agriculture !

Sommaire

2 *Editorial*

Une Campagne Agricole 2019 - 2020 Satisfaisante

Agri'Actu

- 4 Mécanisation agricole : 400 tracteurs et une usine de montage d'équipements agricoles au profit du monde rural
- 5 Barrage de Samenden : Le président Roch KABORE inaugure «une mer en plein Sahel»
- 6 Construction de l'abattoir moderne et de l'unité de transformation de niébé de Ouahigouya: Le Premier ministre Christophe DABIRE lance les travaux
- 7 Barrage de Sanguin : Le Premier ministre Christophe Marie Joseph DABIRE donne le premier coup de pelle
- 8 Sécurité alimentaire et protection sociale : Une synergie d'actions pour une opérationnalisation efficiente
- 9 Transformation structurelle de l'agriculture : Les acteurs dressent une feuille de route pour 2020
- 10 Centre agricole polyvalent de Matourkou : La promotion « Paix et sécurité alimentaire » prête à être déployée
- 11 Campagne agricole de saison sèche : Plus de 600 000 tonnes de production maraîchère attendues

Agri'Focus

- 12 Campagne agricole de saison humide : La production céréalière prévisionnelle estimée à 5 millions 29 mille tonnes
- 13 Chenille légionnaire d'automne : Les méthodes de lutte pour contrer le ravageur
- 14 Gestion durable de la chenille légionnaire d'automne : Le Gouvernement et la FAO mettent les bouchées doubles dans le Centre-Est, le Centre-Sud et le Centre-Ouest
- 15 Nouveau modèle d'exploitation agricole : Le ministre Salifou OUEDRAOGO apprécie l'état d'avancement des sites pilotes
- 16 Encadrement agricole : 180 motocyclettes et 4 véhicules au profit des agents d'appui-conseil

Agri'Inter

- 17 Salon international de l'agriculture et des ressources animales d'Abidjan : Le ministre Salifou OUEDRAOGO élevé au rang de commandeur dans l'ordre du mérite agricole ivoirien
- 18 Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture : Le Burkina Faso, pays pilote de l'initiative Hand in hand
- 19 Développement de l'horticulture : Le Burkina Faso participe à un atelier de partage d'expériences
- 20 Formation en techniques de production du mil : Les impétrants reçoivent leurs certificats
- 21 Réforme du CILSS : Le Conseil des Ministres préconise l'amélioration de l'organisation et de sa gouvernance

Agri'Plus

- 22 Mise en valeur de la plaine de la Léraba : Le financement disponible
- 23 Programme de développement de l'agriculture : Réflexion sur un nouveau module axé sur le riz et le manioc
- 24 Promotion des mets nationaux : Le Gouvernement engagé à ce que nous « produisions et consommions burkinabè »
- 25 Gestion rationnelle et sécurisée des pesticides : Le Comité national tient sa 25e session ordinaire



MÉCANISATION AGRICOLE

400 tracteurs et une usine de montage d'équipements agricoles au profit du monde rural

Le président du Faso, Roch Marc Christian KABORÉ, a procédé à la remise officielle de 400 tracteurs agricoles aux producteurs, le vendredi 29 novembre 2019, à Bobo-Dioulasso. Peu avant la remise de tracteurs, le ministère de l'Agriculture et des Aménagements Hydro-agricoles et le groupe Tropic Agro-Chem ont paraphé une convention portant sur la mise en place d'une usine de montage de tracteurs. Le ministre Salifou OUEDRAOGO a immédiatement procédé à la pose de la première pierre de cette unité.



Photo: M.A.A.F.

Le président du Faso, Roch Marc Christian KABORÉ, remettant les tracteurs aux bénéficiaires

Le président du Faso, Roch Marc Christian KABORÉ, a remis aux producteurs agricoles 400 tracteurs, le vendredi 29 novembre 2019, à Bobo-Dioulasso. Cette remise de matériel agricole, subventionné à 45%, répond à l'engagement du gouvernement de moderniser l'agriculture burkinabè. « Nous ne pouvons pas continuer à penser que notre pays peut se développer à partir de la daba et de la houe. C'est pourquoi nous devons passer d'une économie agricole de subsistance à une économie agricole tournée vers le marché », a déclaré le président du Faso.

Selon le président de la Chambre nationale d'Agriculture (CNA), Moussa KONE, cette mécanisation agricole entre en droite ligne avec les missions de sa structure. A en croire

le président de la CNA, un projet de mise en place de coopératives d'utilisation de matériel agricole a été lancé en juin dernier, afin de faciliter l'accès des producteurs les plus vulnérables aux équipements.

Pour rendre pérenne cet appui de l'Etat, une convention portant sur la mise en place d'une usine de montage de tracteurs agricoles a été signée entre le ministère de l'Agriculture et des Aménagements Hydro-agricoles et le groupe Tropic Agro-Chem, fournisseur des tracteurs. La signature de convention a été suivie du lancement des travaux

de construction de l'usine par le ministre de l'Agriculture et des Aménagements Hydro-agricoles, Salifou OUEDRAOGO.

Selon le Président-directeur général de Tropic Agro-Chem, Alassane SIENOU, cette usine dont le coût de construction est estimé à 7 milliards de francs CFA, va permettre la mise à la disposition des agriculteurs de 5 000 tracteurs par an. Il a aussi signifié que son groupe accompagnera les producteurs dans la formation sur la maintenance des tracteurs.

Selon le ministre de l'Agriculture et des Aménagements Hydro-agricoles, Salifou OUEDRAOGO, c'est un pas en avant vers la transformation structurelle de l'agriculture au Burkina Faso. « Cela démontre que nous sommes en train d'aller vers la mécanisation de notre agriculture. Parce que sans la mécanisation, nous ne pourrions pas atteindre nos objectifs », a-t-il dit

En rappel, en novembre 2017, le Gouvernement avait remis aux producteurs 500 tracteurs et d'autres équipements agricoles à prix subventionnés. En juillet dernier, ce sont 26 tracteurs qui ont été remis aux Chambres régionales d'agriculture (CRA) ●

Le président Roch KABORÉ inaugure « une mer en plein Sahel »

Le ministre de l'Agriculture et des Aménagements hydro-agricoles, Salifou OUEDRAOGO, a participé, aux côtés du président du Faso Roch Marc Christian KABORE, du Premier ministre Christophe Joseph Marie DABIRE, et de plusieurs membres du gouvernement, à la cérémonie d'inauguration du barrage de Samendéni, le samedi 30 novembre 2019. Avec une hauteur de 23,9m, une longueur de 2 900m et un volume de 1 milliard 50 millions de m³, ce barrage est le troisième plus grand du pays. Il permettra l'aménagement de 21 000 ha de terre agricoles. Le coût de sa réalisation s'élève à 61 milliards 687 millions de francs CFA.



Photo: M.A.A.H.

Le barrage de Samendéni d'une capacité de plus de 50 milliards de m³, va permettre l'aménagement de 21 000 ha de terres sur 17 sites identifiés.

Troisième grand barrage du Burkina Faso, après ceux de Komienga et de Bagré, avec une hauteur de 23,9 mètres et une longueur de 2 900m et un volume de 1 milliard 50 millions de m³, le barrage de Samendéni a été inauguré le samedi 30 novembre 2019, par le Président du Faso, Roch Marc Christian KABORE. Le ministre de l'Agriculture et des Aménagements Hydro-agricoles y a participé. Le barrage offre d'énormes opportunités d'affaires dans plusieurs secteurs d'activités. En matière agricole, il permettra d'aménager 21 000 ha

de terres sur 17 sites identifiés. L'exploitation de ces aménagements va permettre d'augmenter la production céréalière et maraîchère, de créer neuf mille emplois et d'accroître le Produit intérieur brut (PIB) de 2%.

Cette « mer en plein Sahel » a coûté à l'État burkinabè plus de 61 milliards 687 millions de francs CFA. Selon le ministre de l'Eau et de l'Assainissement, Niouga Ambroise OUEDRAOGO, cette infrastructure hydraulique aboutira à la mise en place d'un pôle de croissance.

Plutôt dans la matinée, le ministre Salifou OUEDRAOGO s'est entretenu avec les exploitants de la plaine de Bama. Les producteurs ont saisi l'opportunité pour adresser quelques doléances au premier responsable du département de l'Agriculture. Ils ont souhaité davantage d'intrants, d'équipements et d'infrastructures de stockage pour l'intensification de la production. Le ministre Salifou OUEDRAOGO a marqué sa disponibilité à soutenir les acteurs pour l'amélioration des performances de leurs activités.

L'exploitation de la plaine de Bama qui s'étend sur 1200 ha, permet une production rizicole annuelle évaluée à 10 000 tonnes. D'autres céréales telles que le maïs et des cultures maraîchères y sont produites ●

CONSTRUCTION DE L'ABATTOIR MODERNE ET DE L'UNITÉ DE TRANSFORMATION DE NIÉBÉ DE OUAHIGOUYA



Photo: M.A.A.H.

Le Premier ministre Christophe Joseph Marie DABIRE procédant au lancement des travaux de construction de l'unité de transformation de niébé et de l'abattoir moderne de Ouahigouya

Le Premier ministre Christophe DABIRE lance les travaux

Le Premier ministre, Christophe Marie DABIRE, a lancé les travaux de construction de l'abattoir moderne et de l'unité de transformation de niébé de Ouahigouya, le lundi 30 décembre 2019. C'était en présence de plusieurs membres de son Gouvernement dont le ministre de l'Agriculture et des Aménagements Hydro-agricoles, Salifou OUEDRAOGO.

Le Premier ministre, Christophe Joseph Marie DABIRE, a procédé au lancement des travaux de construction de l'abattoir moderne et de l'unité de transformation de niébé de Ouahigouya, le lundi 30 décembre 2019. Pour le Chef du Gouvernement, la réalisation de ces infrastructures structurantes s'inscrit dans la vision du Gouvernement de construire dans les régions des ouvrages de qualité pour favoriser la transformation structurelle de l'économie. L'abattoir moderne et l'unité de transformation de niébé de Ouahigouya vont contribuer à valoriser davantage la chaîne de valeurs de la filière élevage et de celle du niébé dans la région du Nord, foi du Premier ministre Christophe Joseph Marie DABIRE. En effet, l'abattoir moderne de Ouahigouya va réduire l'exportation des bovins et des petits ruminants sur pied. Il va également améliorer l'hygiène sanitaire des

populations en proposant de la viande qui répond aux normes internationales. « Du fonctionnement de l'abattoir moderne de Ouahigouya, il est attendu un chiffre d'affaire moyen de 5 milliards par an qui profitera aux différents acteurs de la chaîne de valeur », a dit Salifou OUEDRAOGO, ministre de l'Agriculture et des Aménagements Hydro-agricoles. Parlant de l'unité de transformation de niébé, il a expliqué qu'elle permettra le nettoyage, le calibrage et l'ensachage du niébé pour la consommation nationale et son exportation. L'unité produira également de la farine et d'autres produits dérivés.

Co-parrain de l'évènement, l'ancien ministre d'État, Simon COMPAORE, a pris l'engagement de veiller particulièrement à la livraison des ouvrages à bonne date pour le bonheur de la population. L'unité de transformation de niébé va coûter 194 millions de francs CFA et l'abattoir moderne 1,76 milliard de francs CFA. Ces infrastructures structurantes sont financées par le Programme de croissance économique dans le secteur agricole (PCESA) mis en œuvre avec le soutien de l'ambassade royale du Danemark au Burkina Faso ●

Le Premier ministre Christophe Marie Joseph DABIRE donne le premier coup de pelle

Le Premier ministre, Christophe Marie Joseph DABIRE, a officiellement lancé les travaux de construction du barrage de Sanguin, dans la région du Centre-Nord, le samedi 21 décembre 2019. La cérémonie de lancement s'est déroulée en présence de membres du Gouvernement dont le ministre de l'Agriculture et des Aménagements Hydro-agricoles, Salifou OUEDRAOGO.



Photo: M.A.A.H.

Ce coup de pelle du Premier ministre Christophe Marie Joseph DABIRE a marqué le lancement des travaux de construction du barrage de Sanguin

Le Premier ministre, Christophe Marie Joseph DABIRE, a procédé, le samedi 21 décembre 2019, au lancement officiel des travaux du barrage de Sanguin dans la commune de Boulsa, région du Centre-Nord. La construction de ce barrage, le plus grand de la région du Centre-Nord, traduit l'engagement des plus hautes autorités du Burkina Faso à accompagner les producteurs agricoles dans le développement de l'agriculture irriguée. Le barrage sera constitué d'une digue longue de 2 km environ avec une hauteur maximale de 11 m et un déversoir de 150 m.

Sa capacité de stockage est de 123,5 millions de m³ d'eau sur 4000 ha. Il permettra d'irriguer environ 2000 ha de périmètres agricoles. Le barrage va également approvisionner en eau potable les villes de Boulsa, Pouytenga, Koupèla et Zorgho. Il favorisera le développement de l'agriculture, de l'élevage ainsi que l'accroissement de la production halieutique. Le Premier ministre Christophe DABIRE a souligné que la maîtrise de l'eau est une condition essentielle d'accroissement de la production agricole. Il a aussi relevé que cette infrastructure s'inscrit dans la vision du Gouvernement d'améliorer les conditions de vie des populations,

conformément aux objectifs du Plan national de développement économique et social (PNDES).

Selon le ministre Salifou OUEDRAOGO, la construction du barrage de Sanguin va contribuer au bien-être des populations et au développement harmonieux de la localité. L'infrastructure va coûter 25 milliards de francs CFA au budget de l'État. Les travaux de construction sont prévus pour durer deux ans, hors saisons des pluies. L'édile de Boulsa, Aimé Roger KABORET, a traduit la reconnaissance de ses administrés au Gouvernement pour la réalisation de cet ouvrage socio-économique et bien d'autres actions en cours grâce auquel « Boulsa va se développer ». L'élue communal a également plaidé pour l'électrification de sa circonscription ●



Photo: M.A.H.

Une synergie d'actions pour une opérationnalisation efficiente

Les acteurs du dispositif national de sécurité alimentaire ont tenu, le lundi 23 décembre 2019 à Ouagadougou, la onzième session ordinaire du Conseil National de Sécurité Alimentaire (AG-CNSA). L'objectif de la session était de mener des réflexions sur la conception et la mise en œuvre des stratégies adéquates pour assurer une sécurité alimentaire et nutritionnelle durables des ménages vulnérables.

La onzième session de cette Assemblée générale était placée sous le thème : « Protection sociale et sécurité alimentaire et nutritionnelle : Quelle synergie pour renforcer les moyens d'existence des populations notamment dans un contexte d'insécurité ? ». Pour le Premier ministre Christophe Marie Joseph DABIRE, patron de la session, ce thème est approprié car il met en évidence l'importance et la pertinence du lien entre la sécurité alimentaire et la protection sociale. Et d'ajouter que « la situation que traverse notre pays exige de nous un changement de stratégie dans la lutte contre l'insécurité alimentaire et nutritionnelle, car il est urgent de prévoir, planifier et réduire les risques liés aux attaques pour mieux protéger les populations et leurs moyens de subsistance, en renforçant leur résilience ». Le rapport relatif aux résultats prévisionnels de la campagne agropastorale 2019-2020 et de la situation alimentaire et nutritionnelle fait ressortir une production céréalière d'environ 5 029 321 tonnes, soit une légère baisse de 2,92% par rapport à la campagne précédente et une production des cultures de rente de 1 375 709

tonnes, soit une hausse de 25,38% par rapport à la production de la campagne passée. La production céréalière nationale, comparée au besoin de consommation humaine, fait ressortir un excédent brut de 204 626 tonnes. Ainsi, 21 provinces sont excédentaires, 7 en situation d'équilibre et 17 déficitaires. La situation de la vulnérabilité alimentaire indique que 1 219 000 personnes dont 28 360 en urgence alimentaire ont bénéficié d'une assistance durant la période d'octobre à décembre 2019.

Aux termes des travaux de la 11ème AG-CNSA, le ministre de l'Agriculture et des Aménagements Hydro-agricoles, Salifou OUEDRAOGO a rendu publiques les trois décisions prises pour une meilleure synergie d'actions et de gestion des interventions en matière

de Protection sociale et de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle. Il s'agit d'harmoniser d'ici fin 2020, les modalités d'intervention en matière de filets sociaux et de réponse à l'insécurité alimentaire et à la malnutrition au Burkina Faso dans un souci d'alignement des parties prenantes, d'accélérer la mise en place des Services Sociaux Communaux (SSC) pour l'extension du registre unique à l'ensemble des communes et de faire du registre unique la base des interventions dans les domaines de la protection sociale et de la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Pour le ministre Salifou OUEDRAOGO la mise en œuvre de ces décisions permettra d'améliorer la gouvernance dans le domaine de la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle ●

Les acteurs dressent une feuille de route pour 2020

Le ministère de l'Agriculture et des Aménagements Hydro-agricoles a tenu, le vendredi 27 décembre 2019 à Ouahigouya, la deuxième session de l'année 2019 de son Conseil d'administration du secteur ministériel (CASEM). Placée sous le thème « Les initiatives pour la transformation structurelle de l'agriculture burkinabè : état des lieux et perspectives », cette session a permis aux participants d'examiner et de valider la programmation des activités au titre de l'année 2020 et d'introduire une réflexion sur le thème.

Les membres statutaires du Conseil d'administration du secteur ministériel (CASEM) du ministère de l'Agriculture et des Aménagements hydro-agricoles (MAAH) ont tenu leur deuxième session de l'année le vendredi 27 décembre 2019 à Ouahigouya. Au cours de cette session, les différents acteurs du monde rural se sont accordés sur les ambitions futures du département. Avec un budget total de 160 milliards de F CFA, le département en charge de l'Agriculture entend aménager 6 336,5 hectares de bas-fonds et 4 763 hectares de périmètres irrigués. Il s'agira également, au cours de l'année 2020, de mettre à la disposition des producteurs 24 073 tonnes d'engrais, 949 tonnes de semences, 107 motopompes et 5 855 équipements tous types confondus, d'accompagner les acteurs dans la mise en place de dix (10) unités de transformation et de les doter en matériel de transformation, d'améliorer l'accès des acteurs agricoles aux fonds et ressources financières. En matière de formation et de sécurisation foncière, le ministère de l'Agriculture et des Aménagements Hydro-agricoles compte accompagner les organisations des acteurs à l'acte uniforme OHADA, renforcer la formation dans les Centres de promotion rurale et appuyer l'installation de plus de 250 jeunes. Dans le domaine de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, il s'agira de maintenir à des niveaux forts appréciables les stocks nationaux de sécurité alimentaire et renforcer l'opérationnalité de l'ensemble du dispositif de sécurité alimentaire pour mieux faire face à l'enjeu de la prise en charge des personnes déplacées internes.

Selon le ministre de l'Agriculture et



Cette session du CASEM a permis de décliner les grandes orientations du département ministériel pour l'année 2020

des Aménagements Hydro-agricoles, Salifou OUEDRAOGO, l'année 2020 sera marquée par la mise en œuvre des initiatives majeures et des investissements structurants. Il s'agit, notamment, de la mise en place de la Centrale d'approvisionnement en intrants et matériels agricoles (CAIMA), de l'Unité de production d'engrais minéral et de l'unité de montage de tracteurs et motoculteurs, la couverture de l'ensemble des communes restantes par des services fonciers ruraux fonctionnels, la relance de la réalisation du laboratoire d'analyse des produits agricoles, l'effectivité de l'assurance agricole dans au moins trois régions, la réalisation des infrastructures post récoltes à l'image des 31 unités de transformations des produits agricoles.

Dans le but de renforcer le processus de transformation structurelle de l'agriculture, les participants se sont également engagés à mettre à l'échelle

en 2020 le nouveau modèle d'exploitation agricole résiliente et performante avec, en ligne de mire, au moins 300 modèles installés. Ils entendent réformer le système de subvention des intrants et équipements agricoles par la généralisation de la distribution électronique, renforcer la e-vulgarisation, opérationnaliser l'ensemble des institutions intervenant dans la mise en conformité des organisations des producteurs agricoles et mettre en œuvre l'initiative un million de tonnes de riz, entre autres.

Pour le ministre de l'Agriculture et des Aménagements Hydro-agricoles, Salifou OUEDRAOGO, la mise en œuvre réussie de ces programmations physique et financière à la fin de l'année 2020 devrait permettre au département d'atteindre 5 670 615 tonnes de productions céréalières au titre de la campagne agricole 2020/2021. « Cette augmentation attendue de la production agricole pourrait entraîner une augmentation globale du revenu des ménages de 8,88% et plus précisément de 15,86% des revenus des ménages pauvres », a-t-il dit ●

La promotion « Paix et sécurité alimentaire » prête à être déployée

Le ministre de l'Agriculture et de Aménagements Hydro-agricoles, Salifou OUEDRAOGO, a présidé la cérémonie de sortie de promotion du Centre agricole polyvalent de Matourkou, le vendredi 29 novembre 2019 à Bobo-Dioulasso. La promotion, forte de 448 stagiaires, a reçu comme nom de baptême « Paix et sécurité alimentaire ». Elle a eu pour parrains l'ambassadeur de la république de Chine, Li JIAN et la Conseillère au Bureau de suivi du programme présidentielle, Julie KONGO.



Photo: M.A.A.H.

Le ministre de l'Agriculture et des Aménagements Hydro-agricoles, Salifou OUEDRAOGO, remettant au major des promotions son parchemin.

Le Centre agricole polyvalent (CAP) de Matourkou a livré sa cuvée de l'année 2019. Les 448 compétences dans les différentes filières de formation ont été présentées au ministre de l'Agriculture et des Aménagements Hydro-agricoles, Salifou OUEDRAOGO, au cours de leur cérémonie de sortie officielle, tenue sous le thème « Investir dans les jeunes agriculteurs et les femmes, gage d'un développement durable de l'agriculture burkinabè », le vendredi 29 novembre 2019 à Bobo-Dioulasso. La fournée est composée de 222 agents techniques d'agriculture, 163 techniciens supérieurs d'agriculture, 43 ingénieurs d'agriculture, 9 conseillers, 5 ingénieurs vulgarisateurs et 5 ingénieurs pédologues. Les nouveaux techniciens de l'agriculture ont témoigné leur gratitude au corps professoral du CAP/Matourkou ainsi qu'aux autorités du ministère pour la qualité de la formation reçue.

Pour le Directeur général du CAP/Matourkou, Dr. Denis OUEDRAOGO, cette sortie est un envoi en mission. Il a donc exhorté ses anciens étudiants à « l'abnégation, au travail bien fait, empreint d'une conscience professionnelle aigüe ».

Même son de cloche pour les parrains de la

promotion, la conseillère au Bureau de suivi du Programme présidentiel, Julie KONGO et l'ambassadeur de Chine, Li JIAN, qui ont assuré à leurs filleuls leur disponibilité à les accompagner tout au long de leur carrière. « Avec l'ambassadeur, nous nous sommes engagés à ne pas être seulement parrain et marraine d'une cérémonie, mais à l'être pour accompagner les jeunes dans leur carrière », a déclaré la marraine Julie KONGO.

Le ministre de l'Agriculture et des Aménagements Hydro-agricoles, Salifou OUEDRAOGO, patron de la cérémonie, a baptisé la promotion « Paix et sécurité alimentaire », en référence au nécessaire combat pour le développement agricole dans un contexte sécuritaire difficile.

Depuis sa création en 1963, le Centre polyvalent de Matourkou met à la disposition du Burkina Faso et d'autres pays africains des agronomes compétents ●



Les parrains, l'Ambassadeur de Chine, Li JIAN et la Conseillère au Bureau de suivi du programme présidentielle, Julie KONGO

Plus de 600 000 tonnes de production maraîchère attendues

Le ministre de l'Agriculture et des Aménagements Hydro-agricoles, Salifou OUEDRAOGO, accompagné de plusieurs membres du gouvernement, a procédé au lancement de la campagne agricole de saison sèche, le mardi 26 novembre 2019 à Dakola, dans la commune de Pô.



Photo: M.A.A.H.

Par cet acte de pesée de tomate, le ministre de l'Agriculture et des Aménagements Hydro-agricoles, Salifou OUEDRAOGO, a procédé au lancement de la campagne agricole de saison sèche et de la campagne de commercialisation de la tomate

« Intensification et commercialisation de la production de campagne agricole de saison sèche : défis et opportunités dans un contexte d'insécurité » ; c'est sous ce thème que la campagne agricole de saison sèche 2019-2020 a été lancée le 26 novembre dernier à Dakola. Un thème bien à propos selon le président de la Chambre nationale d'agriculture (CNA), Moussa KONE. Il a rappelé l'importance de l'intensification de la production de campagne sèche pour l'atteinte de l'autosuffisance alimentaire. Pour lui, l'intensification de cette

production doit être accompagnée d'une organisation du marché afin d'assurer son écoulement.

Pour le ministre Salifou OUEDRAOGO, la cérémonie de lancement de la campagne agricole de saison sèche traduit l'engagement du Gouvernement et de ses partenaires à renforcer la résilience des populations et à consolider la sécurité alimentaire et nutritionnelle malgré les contraintes diverses. « La présente cérémonie procède de notre volonté d'instaurer une production agricole ininterrompue, par-dessus les saisons », a-t-il ajouté.

Par ailleurs, le ministre de l'Agriculture et des Aménagements Hydro-agricoles a procédé au lancement officiel de la campagne de commercialisation de la tomate. Cet acte marque la volonté du département de l'agriculture de mener des réflexions pour une meilleure structuration de la filière tomate afin d'accroître la production, de promouvoir sa transformation et d'améliorer la commercialisation de la tomate au profit des acteurs de la chaîne de valeur.

La production attendue pour cette campagne est de 44 026 tonnes de céréales, 30 854 tonnes d'oignons bulbe, 2 807 tonnes de feuilles d'oignon, 33 087 tonnes de tomates, 6 213 tonnes de haricot verts, 134 378 tonnes de chou, 386 441 tonnes de laitue et 23 683 tonnes de gombo ●

CAMPAGNE AGRICOLE DE SAISON HUMIDE

La production céréalière prévisionnelle estimée à 5 millions 29 mille tonnes

La deuxième session du Comité de prévision de la situation alimentaire et nutritionnelle (CPSA) de l'année 2019 s'est tenue les 18 et 19 novembre 2019 à Ouagadougou. La session a été présidée par le ministre de l'Agriculture et des Aménagements Hydro-agricoles, Salifou OUEDRAOGO.



« Les résultats définitifs de la campagne agricole de saison humide 2019-2020 seront établis, examinés et validés en mars 2020 », dit le ministre Salifou OUEDRAOGO

La deuxième session annuelle du comité de prévision de la situation alimentaire et nutritionnelle (CPSA) s'est tenue les 18 et 19 novembre 2019 à Ouagadougou, sous la présidence du ministre de l'Agriculture et des Aménagements Hydro-agricoles, Salifou OUEDRAOGO. Les travaux ont conduit à la validation des résultats prévisionnels de la campagne agro-pastorale 2019-2020 et à l'établissement des bilans céréaliers et alimentaires. Au titre de la campagne agricole de saison humide 2019-2020, la production céréalière prévisionnelle est estimée à 5 029 321 tonnes, soit une légère baisse de 2,92 % par rapport aux résultats de la campagne agricole écoulée et une hausse de 11,91% comparativement à la moyenne des cinq dernières années. La production des autres cultures vivrières estimée à 816 981 tonnes, est en baisse de 3,54% par rapport à la campagne

passée et en hausse de 11,06% par rapport à la moyenne quinquennale. La production totale des cultures de rente de la campagne agricole 2019-2020 est évaluée à 1 375 709 tonnes, soit une hausse de 25,38% par rapport à la production définitive de la campagne passée.

Les taux de couverture des besoins céréaliers montrent que 21 provinces sont excédentaires, 07 provinces sont en situation d'équilibre et 17 provinces sont déficitaires. Cependant, au plan national on note un excédent brut de 204 626 tonnes. En prenant en compte les prévisions d'importations et d'exportations, l'excédent net s'établit à 888 273 tonnes. Le nombre

de personnes ayant besoin d'une assistance immédiate s'établit à un million deux cent dix-neuf mille (1 219 000) en période courante et à un million sept cent quatre six mille six cent (1 786 600) personnes en période projetée si rien n'est fait.

Au regard des résultats prévisionnels, un Plan de réponse et de soutien aux personnes vulnérables à l'insécurité alimentaire et à la malnutrition sera mis en place. Les résultats définitifs de la campagne agricole de saison humide 2019-2020 seront établis, examinés et validés en mars 2020, lors de la première session annuelle de 2020 du comité de prévision de la situation alimentaire ●

Photo: M.A.A.H.

Les méthodes de lutte pour contrer le ravageur

Depuis son apparition au Burkina Faso courant 2016, la chenille légionnaire d'automne a causé d'énormes dégâts dans les exploitations agricoles. Les pertes occasionnées par ce ravageur, en fonction du niveau d'infestation des champs, peuvent atteindre 75%. Pour contrer la chenille légionnaire d'automne, plusieurs méthodes de lutte, aussi bien physiques que chimiques, ont été développées sur l'ensemble du territoire national. Bref aperçu des méthodes de lutte contre la chenille légionnaire d'automne dans les régions des Cascades, des Hauts-Bassins et du Sud-Ouest !



Le ramassage et la destruction des œufs et des larves de la chenille légionnaire d'automne permettent de contenir les infestations du ravageur

Les effets de la chenille légionnaire d'automne (CLA) durant la campagne agricole de saison humide 2019-2020 ont été moindres que lors des campagnes précédentes grâce à une meilleure connaissance du ravageur et des méthodes de lutte pour le contrer. Dès l'apparition du ravageur, des cellules de veille ont été mises en place dans les différentes communes des régions des Cascades, des Hauts-Bassins et du Sud-Ouest. Celles-ci ont pour rôle la surveillance périodique des exploitations agricoles pour la détection précoce du ravageur. En outre, une application mobile dénommée « Farmnews » a été développée par l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) au profit des agents d'appui-conseil agricole pour collecter les informations relatives aux infestations de la chenille légionnaire. Dès que la présence de la chenille est constatée dans un champs, l'information est transmise aux services déconcentrés du Ministère de l'Agriculture et des Aménagements Hydro-agricoles afin que des mesures appropriées soient prises pour

éradiquer la menace. « La détection précoce permet de circonscrire l'attaque et partant, de réduire les infestations », a expliqué Dapla KAMBOU, Directeur régional de l'Agriculture et des Aménagements Hydro-agricoles par intérim du Sud-Ouest au moment du reportage.

En plus de la détection précoce, a-t-il ajouté, la lutte mécanique à travers la destruction des larves et des œufs de la chenille légionnaire d'automne a été mise en œuvre par les producteurs pour contrer la chenille légionnaire d'automne. En termes de lutte biologique, la mise en place de champs-écoles a permis de tester l'utilisation des extraits végétaux tels que l'huile ou les feuilles de neem et des solutions savonneuses pour asperger les plants dans le but d'anéantir le nuisible. Dans la même dynamique, mettre de la terre ou de la cendre au cœur des plants ou noyer les larves grâce à de l'eau constituent des méthodes expérimentées. Même si elles s'avèrent relativement efficaces, elles sont difficiles à appliquer à grande échelle, a confié Piñ BARRO, responsable de la protection des végétaux à la Direction régionale en charge de l'Agriculture des Cascades. A l'entendre, la lutte chimique

contre la chenille légionnaire d'automne est la plus pratiquée. Il s'agit de l'utilisation de pesticides chimiques pour éradiquer la chenille légionnaire d'automne dans les champs. En fonction du niveau de développement des plants, les pesticides utilisés sont systémiques ou sont de contact. Lorsque les champs sont attaqués par le ravageur, les agents d'appui-conseil ou les producteurs eux-mêmes les traitent à l'aide des pesticides. « Ce sont les techniciens de l'Agriculture qui connaissent bien les produits. Lorsque nos champs sont attaqués, ils mettent à notre disposition des produits ou nous indiquent où trouver des pesticides homologués pour lutter contre la chenille légionnaire d'automne », a dit André KARA de la Chambre régionale d'agriculture des Cascades.

Outre ces méthodes de lutte, la sensibilisation et le renforcement de capacités sur l'identification et la gestion de la chenille légionnaire d'automne au profit des agents d'appui-conseil et des producteurs des régions du Sud-Ouest, des Hauts-Bassins et des Cascades, ont joué un rôle crucial dans la croisade contre le prédateur de cultures. « Tous les agents des zones et des unités d'appui technique ainsi que des producteurs des Hauts-Bassins ont reçu une formation sur l'identification et les méthodes de lutte contre la chenille légionnaire d'automne. Certains producteurs traitent leurs champs sans se référer aux services techniques dès que la chenille s'annonce car ils ont été formés à cet effet et disposent de la liste des produits homologués », assure Julien OUEDRAOGO Directeur régional en charge de l'Agriculture des Hauts-Bassins. Par ailleurs, des émissions d'informations et de sensibilisation sur la chenille légionnaire d'automne ont été diffusées dans les radios locales dans toutes les régions du Burkina.

Toutes ces actions combinées ont permis de réduire considérablement les ravages de la chenille légionnaire d'automne. « Il y a eu des attaques durant la présente campagne agricole, mais elles ont été mieux contenues du fait que les producteurs et les agents d'appui-conseil agricole connaissent mieux cette chenille », a conclu Julien OUEDRAOGO ●

Le Gouvernement et la FAO mettent les bouchées doubles dans le Centre-Est, le Centre-Sud et le Centre-Ouest

Le ministère de l'Agriculture et des Aménagements Hydro œuvre pour le développement durable des productions agricoles et l'atteinte de la sécurité alimentaire au Burkina Faso. Face à la chenille légionnaire d'automne (CLA), redoutable ravageur des productions agricoles, avec le soutien de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO), il apporte son appui aux producteurs à travers des séances de renforcement des capacités, des dotations en équipements et en produits phytosanitaires. Pour la campagne agricole 2019-2020, la valeur des appuis s'élève à 688 950 000 de francs CFA.



Remise de produits phytosanitaires pour lutter contre les infestations

Au cours de la campagne agricole 2016-2017, la production agricole nationale a enregistré d'importantes pertes dues à l'infestation d'une nouvelle espèce de nuisibles des cultures : la chenille légionnaire d'automne (CLA). Pour faire face à ce ravageur, le gouvernement apporte depuis 2017 son appui aux agriculteurs pour une lutte efficace contre ce ravageur à travers le renforcement des capacités des acteurs, des fournitures de matériels et de produits phytosanitaires.

Dans la région du Centre-Est en 2019, 1 862 hectares ont été traités. Les producteurs des provinces du Boulgou, du Koulpelogo et du Kouritenga ont reçu comme appui de l'Etat et de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO), du matériel composé d'Equipements de protection individuelle (EPI), d'appareils centrifuges à pile, d'appareils à pression entretenue à dos d'une capacité de 16 litres chacun, de combinaisons, de bottes plastiques, de gants plastiques, de lunettes, de masques à cartouche, de 2

303 litres de pesticides biologiques et chimiques.

Pour une prise en charge efficace de la CLA, des agents et des producteurs ont également bénéficié de session de renforcement de capacités sur plusieurs thématiques. Le coût de cet appui est estimé à 43 485 000 francs CFA. Pour le responsable de la protection des végétaux à la Direction régionale de l'Agriculture et des Aménagements hydro-agricoles du Centre-Est, Gilles B. TRAORE, le renforcement des capacités dont ont bénéficié les agents et les producteurs a permis une meilleure surveillance des champs et une prise en charge efficace de la CLA.

Les provinces du Bazéga, du Kourwéogo et du Nahouri dans la région du Centre-Sud ont également été touchées par les attaques de la CLA.

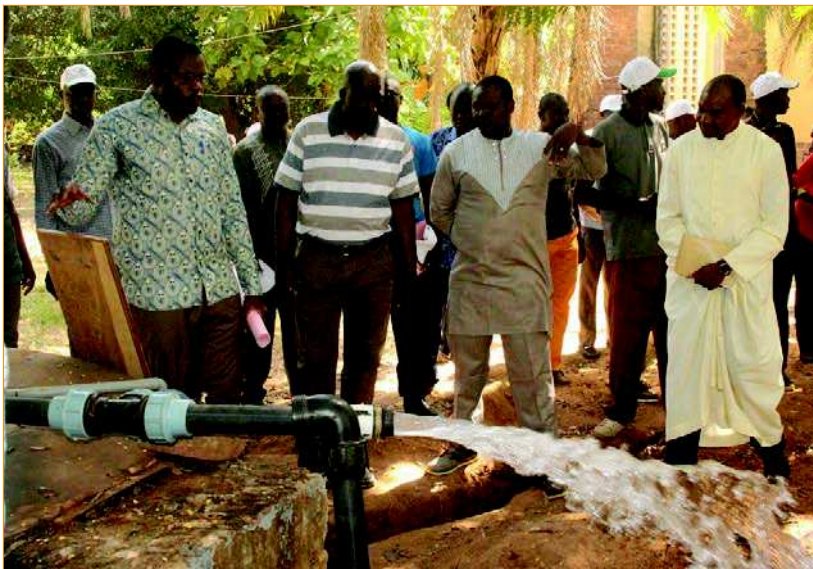
Comme dans les autres régions, les différents acteurs ont aussi bénéficié d'un lot de matériels, de 1 500 litres de produits phytosanitaires. 69 producteurs ont vu leurs capacités renforcées à travers des thématiques différentes qui sont, entre autres, la connaissance et la reconnaissance de la chenille légionnaire d'automne, les techniques de prospection, de surveillance, de lutte, de gestion sécurisée des pesticides, d'utilisation des appareils de traitement et de pulvérisation, ainsi que les techniques d'utilisation de l'application FARMNEWS.

Des partenaires tels que la Chambre régionale d'agriculture (CRA) et l'Atelier théâtres du Bazéga, à travers des émissions radiophoniques et un théâtre forum, ont également apporté leur contribution à la gestion sécurisée de la CLA et des pesticides. « Nous avons essayé d'apporter notre contribution à travers des émissions radiophoniques (spots et émissions interactives), la diffusion de communiqués radiophoniques sur la présence de la CLA, les dispositions à prendre par le producteur en cas d'infestation de sa parcelle, la mise à disposition des produits phytosanitaires auprès des agents d'agriculture, les différents produits à utiliser et une gestion sécurisée des produits phytosanitaires ainsi que des causeries débats », a confié le président de la Chambre régionale d'agriculture (CRA) du Centre-Sud, Eric ZOUGMORE. Et d'ajouter : « Nous saluons les efforts fournis par le Gouvernement en faveur

Suite à la page 15

Le ministre Salifou OUEDRAOGO apprécie l'état d'avancement des sites pilotes

Le ministre de l'Agriculture et des Aménagements Hydro-agricoles, Salifou OUEDRAOGO, a effectué une visite des sites pilotes de mise en œuvre du nouveau modèle d'exploitation agricole résiliente et performante, le dimanche 17 novembre 2019 dans la région des Hauts-Bassins.



Le modèle d'exploitation agricole performante et résiliente porte les espoirs d'intensification et de diversification de la production agricole.

Le ministre de l'Agriculture et des Aménagements Hydro-agricoles, Salifou OUEDRAOGO, a entamé sa visite des sites de mise en œuvre du nouveau modèle d'exploitation agricole par le domaine de Sylvie KASSONGO, productrice à Diaradougou, dans la commune de Bama, dans la province du Houet. Mme KASSONGO est l'une des huit bénéficiaires de la phase pilote de cette opération pour la transformation structurelle et la résilience de l'agriculture burkinabè. Grâce à l'appui du Projet d'amélioration de la productivité agricole et de la sécurité alimentaire (PAPSA), elle a bénéficié de la réalisation d'un forage solaire, de l'installation d'un système d'irrigation et de la construction de bassins

piscicoles. En outre, l'installation du système solaire permet de produire de l'électricité, au grand bonheur de la bénéficiaire et de sa main d'œuvre.

Après Diaradougou, le ministre Salifou OUEDRAOGO s'est rendu au Petit séminaire de Nasso, dans la commune de Bobo-Dioulasso, où il a apprécié l'état d'avancement de l'implémentation du nouveau modèle d'exploitation agricole. Là, le forage est fonctionnel et le réseau d'irrigation devra être posé dans les prochains jours. Le bassin piscicole est presque achevé. Selon le directeur du Centre, l'Abbé Roger SANON, ces réalisations vont permettre au centre de devenir autonome grâce à la production agricole. A l'en croire, ce nouveau modèle sera pérennisé car les apprenants du centre

ont conscience du joyau qu'ils ont acquis.

« Ce modèle va me permettre de booster la production agricole et d'être à l'abri des poches de sécheresse », a dit pour sa part Pascaline DINDANE/SANOU, productrice à Panamasso, village situé à une trentaine de kilomètres de Bobo-Dioulasso. Selon elle, ce nouveau modèle d'exploitation agricole va lui permettre de réaliser trois cycles de production céréalière et maraîchère par an. « Je vais céder une partie de mon exploitation à un groupement de femmes. En contrepartie, le groupement me procure de la main d'œuvre pour mes activités champêtres », a ajouté Pascaline SANOU/DINDANE. Comme les autres bénéficiaires de la région des Hauts-Bassins, elle a souhaité que le nouveau modèle d'exploitation agricole soit mis à l'échelle rapidement.

Pour le ministre Salifou OUEDRAOGO, ce nouveau modèle d'exploitation agricole, dont la phase expérimentale est soutenue par le PAPSA, permettra de révolutionner l'agriculture burkinabè et de rompre avec les cycles des déficits alimentaires. Implémenté sur trois hectares, ce nouveau modèle permet de générer une marge bénéficiaire brute de 5 700 000 francs CFA représentant les bénéfices sur les céréales (2 290 000), le maraîchage (2 280 000), l'élevage et la pisciculture (1 130 000). Le coût de mise en œuvre du nouveau modèle d'exploitation agricole est estimé à environ 25 millions de francs CFA et subventionné par l'Etat et ses partenaires à hauteur de 70%. Il favorisera la production supplémentaire de 5 000 000 de tonnes de céréales et de 6 000 000 de tonnes de produits maraîchers par an, une hausse des revenus des ménages agricoles de 35% et la création de 500 000 emplois agricoles décents. Les résultats satisfaisants de la phase pilote augurent d'une mise à l'échelle imminente ●

Suite de la page 14

du monde rural. La mise à disposition à temps de l'appui en matériels et en produits a permis d'anticiper les attaques de la CLA et de contrôler sa prolifération ». Le coût de l'appui à la région dans le cadre de la lutte contre la CLA est estimé à 34 485 000 de francs CFA.

Suite à la page 16

180 motocyclettes et 4 véhicules au profit des agents d'appui-conseil

Le ministre de l'Agriculture et des Aménagements Hydro-agricoles, Salifou OUEDRAOGO et son collègue en charge de l'Eau et de l'Assainissement, Ambroise OUEDRAOGO, ont procédé à la remise d'engins aux 13 Directions régionales en charge de l'Agriculture, le lundi 25 novembre 2019. Composé de 4 véhicules et de 180 motocyclettes, ce don vise à renforcer le dispositif d'encadrement agricole.

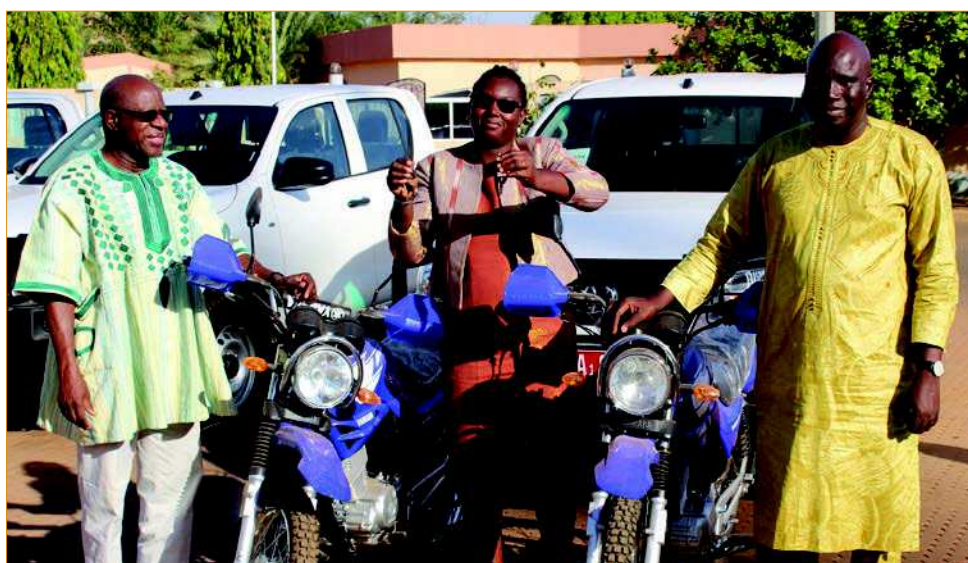


Photo: M.A.A.H.

Par cette remise d'engins, le ministre de l'Agriculture et des Aménagements Hydro-agricoles, Salifou OUEDRAOGO, entend renforcer les capacités opérationnelles du personnel d'encadrement

Dans le souci de renforcer les capacités opérationnelles du personnel d'encadrement agricole pour plus d'efficacité dans les offres de services techniques aux producteurs, le ministre de l'Agriculture et des Aménagements Hydro-agricoles, Salifou OUEDRAOGO et son collègue en charge de l'Eau et de l'Assainissement, Ambroise OUEDRAOGO, ont procédé, le lundi 25 novembre 2019, à la remise de motocyclettes et de véhicules aux 13 Directions régionales en charge de l'Agriculture. A cette occasion, le premier responsable en charge de l'Agriculture, Salifou OUEDRAOGO, a rappelé que l'efficacité de la chaîne d'appui-conseil agricole est tributaire de la disponibilité et de la qualité de ses moyens opérationnels. Selon lui, ce matériel roulant permettra d'accroître la mobilité des agents d'appui-conseil agricole pour qu'ils soient au plus près des producteurs pour leur prodiguer des conseils. « Il incombe particulièrement aux acteurs du développement rural que nous sommes, d'œuvrer à promouvoir durablement un secteur agrosylvo-pastoral, faunique et halieutique productif et résilient, davantage orienté vers le marché. A ce titre, l'importance du réseau d'encadrement agricole dans la

réalisation des performances de notre département ne fait l'ombre d'aucun doute », a-t-il précisé. Cette remise de 180 motocyclettes porte à 866 le nombre d'engins à deux roues fournis au réseau d'encadrement agricole en deux ans. L'objectif visé est de doter tous les agents d'appui-conseil agricole en motocyclette d'ici à 2020. Le ministre Salifou OUEDRAOGO a invité les bénéficiaires à un entretien rigoureux de ces engins. Par ailleurs, il a aussi exhorté les projets et programmes du ministère à s'inscrire dans la dynamique d'apporter des appuis logistiques aux structures déconcentrées.

Pour mémoire, le 27 avril et le 13 novembre 2018, le ministère de l'Agriculture et des Aménagements Hydro-agricoles avait mis à la disposition des directions régionales respectivement 232 et 454 motocyclettes ●

Suite de la page 14

La région du Centre-Ouest a également subi l'attaque du ravageur. Elle a bénéficié d'un appui estimé à 69 980 000 de francs CFA. Le taux de traitement des parcelles infestées est estimé à 65%. Grâce à l'appui du Gouvernement, des producteurs ont pu protéger leurs productions. « Après avoir constaté que mon champ était attaqué, j'ai informé l'agent de l'Unité d'appui technique (UAT) de ma commune qui est passé pour le constat. Après estimation de la superficie de mon champ, il est repassé le lendemain avec les produits pour le traitement de ma parcelle. Ensuite l'UAT m'a montré comment surveiller mon champ afin de pouvoir détecter toute nouvelle attaque de la chenille légionnaire d'automne », a expliqué le président de l'Union provinciale des producteurs de maïs du Boukiemdé, Pascal OUEDRAOGO. « Sans l'appui du gouvernement, je n'aurais pas pu récolter un seul grain de maïs cette année », a-t-il ajouté.

Des actions de communication ont également été déployées par les directions régionales avec la collaboration des chambres régionales d'agriculture des treize régions, du Programme national de vulgarisation et d'appui-conseil agricole (PNVACA) et des autorités administratives, civiles et paramilitaires au niveau déconcentré pour une meilleure gestion de la chenille. Le Système de surveillance et d'alerte précoce de la chenille légionnaire d'automne (FARMNEWS) est une ressource en ligne permettant de mapper les données collectées chaque fois que les champs sont explorés ou que les pièges à phéromones sont vérifiés. Le système fournit un aperçu de la situation en temps réel avec des cartes des infestations au niveau mondial, national et sous régional ●



Photo: M.A.A.H.

Le ministre de l'Agriculture et des Aménagements Hydro-agricoles, Salifou OUEDRAOGO et son collègue en charge des Ressources Animales, Sommanogo KOUTOU ont reçu la médaille de Commandeur dans l'Ordre du Mérite Ivoirien

Le ministre Salifou OUEDRAOGO élevé au rang de commandeur dans l'ordre du mérite agricole ivoirien

Le ministre de l'Agriculture et des Aménagements Hydro-agricoles, Salifou OUEDRAOGO, a pris part au Salon international de l'agriculture et des ressources animales d'Abidjan (SARA), tenu du 22 novembre au 1er décembre 2019. Cette édition s'est tenue sur le thème : « Agriculture intelligente et innovations technologiques : quelles perspectives pour l'Agriculture africaine ? ».

Le Burkina Faso a participé à la 5e édition du SARA, dans l'optique de faire connaître ses potentialités agricoles et animales et de partager ses expériences en matière de production végétale et animale. C'était une occasion pour les participants burkinabè de nouer des relations d'affaires avec des opérateurs de produits végétaux et d'élevage.

Au total 800 exposants, 300 000 visiteurs venus de 30 pays ont animé la 5e édition du SARA.

Au cours d'une soirée de gala tenue le 22 novembre, le ministre Salifou OUEDRAOGO a reçu de son homologue ivoirien, Kouassi ADJOURMANI, une médaille distinctive de commandeur dans

l'ordre du mérite agricole ivoirien. Il en est de même du ministre des Ressources animales, Sommanogo KOUTOU. C'était en présence du ministre français de l'Agriculture David GUILLAUME.

Le ministre de l'Agriculture et des Aménagements Hydro-agricoles, Salifou OUEDRAOGO, a exprimé ses encouragements aux participants burkinabè au SARA, le samedi 23 novembre 2019. La délégation burkinabè présente les potentialités, les produits et les innovations du pays dans le domaine agro-pastoral à cette édition. Outre les expositions dans les domaines agro-sylvo-pastoraux, le programme du SARA comportait des rencontres B to B et des ateliers thématiques notamment sur l'agriculture intelligente.

A cette édition, l'Organisation non gouvernementale, Green Cross, a présenté son broyeur COMPOSTATERRE, une machine de broyage de végétaux pour la fabrication du compost et d'aliments pour bétail. Le ministre de l'Agriculture et des Aménagements Hydro-agricoles, Salifou OUEDRAOGO, et le responsable de Green Cross au Burkina Faso, Ousséni DIALLO, y ont échangé sur les possibilités de vulgarisation du broyeur COMPOSTATERRE et de production massive du compost aux fins d'intensification et d'accroissement de la production agricole nationale.

Green Cross promeut un activateur « Compost plus » dont le rôle est d'accélérer la décomposition des matières végétales et animales pour la production du « Compost plus Noogo Diima ». Il s'agit d'un mélange de végétaux broyés et enrichis au phosphate naturel pour la fertilisation du sol, gage de meilleur rendement agricole ●

Le Burkina Faso, pays pilote de l'Initiative *Hand in hand*



Chaude poignée de main entre le patron de la FAO, Qu DONGYU, et le Secrétaire Général, Dr Lamourdia THIOMBIANO

Le Secrétaire général du ministère de l'Agriculture et des Aménagements hydro-agricoles, Dr Lamourdia THIOMBIANO, a pris part à la 163e session du Conseil de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO), du 02 au 06 décembre 2019 à Rome en Italie. A cette occasion, le Burkina Faso a été désigné pays pilote de l'implémentation de l'Initiative Main dans la main, lancée par le Directeur général de la FAO, Qu DONGYU.

L Le Secrétaire général Lamourdia THIOMBIANO a porté la voix du Burkina Faso à la 163e session du Conseil de la FAO, tenue du 02 au 06 décembre 2019 à Rome, en Italie. Les travaux statutaires ont porté, entre autres, sur la désignation d'une nouvelle directrice générale adjointe en la personne de l'américaine Elizabeth A. BECHDOL, la stratégie de la FAO concernant le programme de développement durable à l'horizon 2030 et le repositionnement du système des Nations unies pour le développement, l'agroécologie, la stratégie relative à la biodiversité et l'initiative Main dans la main. Le Directeur général de la FAO, Qu DONGYU, s'est félicité du soutien massif exprimé par le Conseil en faveur de la nouvelle « Initiative Hand-in-Hand ». Cette initiative a pour but de créer un « jumelage » entre donateurs et bénéficiaires afin de soutenir les efforts ciblés et personnalisés au profit des populations les plus vulnérables des

pays en développement, de même que les personnes victimes de crises alimentaires. L'initiative Main dans la main est un outil qui permet d'accélérer la concrétisation des objectifs de développement durable (ODD). Elle contribuera à combler le déficit alimentaire, à soutenir le développement économique, à mettre fin à la malnutrition et à réduire les incidences sur l'environnement, en mettant en relation les pays qui connaissent le plus de difficultés en ce domaine avec les pays les plus développés.

Le Burkina Faso a été désigné pour bénéficier de la mise en œuvre pilote de cette initiative. Le pays sera au cœur d'appuis structurés

produisant davantage d'impacts de la part de la FAO et de pays donateurs intéressés par le renforcement de la résilience, le développement agricole et l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Le Directeur général de la FAO, Qu DONGYU, a félicité les États membres pour avoir approuvé ses propositions de transformer la FAO en une organisation plus transparente et plus efficace, en mesure de jouer un rôle plus dynamique dans les efforts mondiaux visant à atteindre les Objectifs de développement durable des Nations Unies. A la faveur de la 163e session de son Conseil, la FAO a également lancé l'Année internationale de la santé des végétaux, célébrée en 2020 ●



Directeur de la vulgarisation et de la recherche-développement (DVRD), Oumarou SAWADO, présentant l'aperçu de la mise en œuvre du SHEP au Burkina Faso.

Le Burkina Faso participe à un atelier de partage d'expériences

Une délégation du ministère de l'Agriculture et des Aménagements Hydro-agricoles du Burkina Faso, conduite par le Directeur de la vulgarisation et de la recherche-développement (DVRD), Oumarou SAWADO, a pris part à un atelier international sur l'approche pour la promotion de l'autonomisation des petits exploitants horticoles (SHEP), du 10 au 12 décembre 2019, à Dakar au Sénégal. Cette rencontre a servi de cadre de partage d'informations et d'approfondissement sur ladite approche.

L'approche pour la promotion de l'autonomisation des petits exploitants horticoles (SHEP) est un système de vulgarisation agricole qui favorise l'agriculture orientée vers le marché par les petits producteurs. A cette rencontre, la

délégation burkinabé a s'est enrichie des expériences des autres pays dans mise en œuvre de ladite approche. Elle a aussi présenté un aperçu de l'approche SHEP au Burkina Faso, dans la région du Centre-Nord, ainsi que le niveau de partenariat développé à l'endroit de projets et programmes de développement.

Une fois au pays, les participants burkinabé envisagent mener un plaidoyer auprès des projets et programmes pour l'appui à la formation de conseillers SHEP dans les régions du Burkina, en vue d'une intégration de l'approche dans le système de vulgarisation agricole et de sa mise à l'échelle ●

Agri'News - Trimestriel d'informations du Ministère de l'Agriculture et des Aménagements Hydro-agricoles

N° 12 Oct-Déc 2019

Directeur de publication

Dr Lamourdia THIOBIANO (SG/MAAH)

Rédacteur en chef

Roger SANKARA

Equipe de rédaction

Roger SANKARA, Thierry Sami SOU, Mamadou

DIAKITE, Haffissatou SANA, Dominique DIAPPA,

Diane KABORE

Maquette et montage

OMEGA VISION COMMUNICATION

Impression

OMEGA PRINT PLUS

Tél.: 25 31 48 55 / 56 20 20 20

Les impétrants reçoivent leurs certificats

Le ministère de l'Agriculture et des Aménagements Hydro-agricoles, avec l'appui de la République populaire de Chine, a organisé des sessions de formation sur les techniques de production du mil au profit des agents et producteurs des 13 régions du Burkina. Au terme de ces sessions, les impétrants ont reçu, le mercredi 30 octobre 2019, leurs certificats. La cérémonie a été présidée par le Directeur général des productions végétales, Pascal SOUBEIGA, représentant le Secrétaire général du ministère de l'Agriculture et des Aménagements Hydro-agricoles.



Les participants se sont engagés de mettre en œuvre les acquis de la formation pour accroître la production du mil au Burkina

L'agriculture burkinabè joue un rôle dominant dans l'économie nationale, avec le mil comme l'une des cultures céréalières les plus importantes du pays. Cependant, les contraintes liées aux semences, aux aléas climatiques, aux techniques de cultures et aux investissements, le mil affiche un rendement relativement faible, soit en moyenne 0.65 tonne par hectare ; tandis qu'en Chine, le rendement est de l'ordre de 3 tonnes par hectare, et 6 tonnes par hectare pour les variétés à haut rendement. Pour accroître la productivité de cette culture, le ministère de l'Agriculture et des Aménagements Hydro-agricoles, avec l'appui de la République populaire de Chine, a initié depuis août 2019, des sessions de formation sur

les techniques de production du mil au profit des agents et producteurs des 13 régions du Burkina. Celles-ci se sont déroulées dans la région du Centre et des Hauts-Bassins et ont permis de doter les apprenants de connaissances sur la sélection du mil, la gestion des champs de mil et production de semences, la protection des plantes, la gestion de l'eau dans les parcelles, l'utilisation des machines agricoles. A l'issue de ces sessions, les participants ont reçu, le mercredi 30 octobre dernier, leurs certificats de fin de formation. Pour le chargé d'affaires

de l'ambassade de la République populaire de Chine, Xu FEI, la technologie apprise va permettre de tripler la production nationale de mil. Il a indiqué que cette série de formation va se poursuivre en vue de résoudre le problème de l'insécurité alimentaire. Pour sa part, le représentant du Secrétaire général du ministère de l'Agriculture et des Aménagements Hydro-agricoles, Pascal SOUBEIGA, a félicité les agents formés et remercié la coopération chinoise pour cette initiative qui va permettre d'accroître la productivité agricole ●

Le Conseil des Ministres préconise l'amélioration de l'organisation et de sa gouvernance

Une session extraordinaire du Conseil des ministres du Comité permanent Inter-Etats de lutte contre la Sécheresse au Sahel (CILSS) s'est tenue à Ouagadougou le 19 décembre 2019, sous la présidence du ministre de l'Agriculture et des Aménagements Hydro-agricoles, Salifou OUEDRAOGO, par ailleurs ministre coordonnateur du CILSS. Cette session s'est penchée sur le processus de la réforme de l'Institution.



Photo: M.A.A.H.

Selon le ministre Salifou OUEDRAOGO, la réforme du CILSS vise à mieux outiller l'Institution afin qu'elle réponde davantage aux aspirations des populations sahéliennes et ouest-africaines.

La session extraordinaire du Conseil des Ministres du Comité permanent Inter-Etats de lutte contre la Sécheresse au Sahel (CILSS) sur le processus de réforme de l'Institution a fermé ses portes au petit matin de vendredi 20 décembre 2019. À l'issue des travaux longs de 18 heures d'affilée, le Conseil des Ministres a préconisé l'option d'un CILSS d'une envergure plus importante, basée sur des capacités renouvelées et modernisées. Mais les ministres de tutelle y ont apporté des aménagements. Il s'agit entre autres, du maintien des cotisations des pays

membres de l'Institution au niveau actuel ; de l'apurement des arriérés de cotisations et du paiement des cotisations de l'année 2020 avant la fin du mois d'avril prochain ; de la mise en place d'un Core Staff (personnel de base) en adéquation avec les ressources souveraines du CILSS et l'amélioration de l'organisation et de la gouvernance du CILSS pour lui permettre d'exécuter les missions à lui assignées. Le Conseil des Ministres a donc instruit la réalisation d'études complémentaires pour l'opérationnalisation de l'option retenue.

Pour le ministre de l'Agriculture

et des Aménagements Hydro-agricoles, Salifou OUEDRAOGO, ministre coordonnateur du CILSS, ce choix vise à donner au nouveau CILSS, une nouvelle envergure et à mieux l'outiller pour relever les défis auxquels sont confrontées les populations sahéliennes et ouest-africaines. Il a invité le Secrétariat exécutif du CILSS à s'investir pleinement pour la réforme réussie de l'institution et engagé les Etats membres à le soutenir.

En rappel, la session extraordinaire du Conseil des Ministres du CILSS a été précédée par la réunion du Comité régional de programmation et de suivi (CRPS) du CILSS, tenue du 16 au 18 décembre 2019. Les experts ont examiné les différents scénarii proposés et formulé des recommandations afin d'éclairer les décisions du Conseil des Ministres ●

MISE EN VALEUR DE LA PLAINE DE LA LÉRABA

Le financement disponible

Le ministre de l'Agriculture et des Aménagements Hydro-agricoles, Salifou OUEDRAOGO, a pris part à la cérémonie de signature de conventions de financement entre le ministre de l'Economie, des Finances et du Développement, Lassané KABORÉ et le Représentant pays de la Banque africaine de développement (BAD), Pascal YEMBILINE, le mercredi 9 octobre 2019. D'un montant total de 21 milliards de francs CFA, ce financement est destiné à la mise en œuvre du Projet d'aménagements et de mise en valeur de la plaine de la Léraba (PAVAL).



L'accord signé entre la partie burkinabè et la Banque africaine de développement va permettre le démarrage du PAVAL sur les sites des écoles Bimbili et au CSPS de Bingo

Le Projet d'aménagements et de mise en valeur de la plaine de la Léraba (PAVAL) va bientôt démarrer. Les accords de son financement, d'un montant de 21 milliards de francs CFA, ont été signés le mercredi 09 octobre 2019 entre le ministre de l'Economie, des Finances et du Développement, Lassané KABORÉ et le Représentant pays de la Banque africaine de développement (BAD), Pascal YEMBILINE. L'objectif du PAVAL est de contribuer à l'atteinte de la sécurité alimentaire dans la région des Cascades, par l'accroissement de la productivité et de la production agricoles, ainsi

que des revenus des exploitants. Le projet mettra aussi l'accent sur la construction d'infrastructures de stockage et l'introduction des technologies de l'information et de la communication au service de l'agriculture. Reconnaisant à la BAD pour son appui au développement de l'agriculture burkinabè, le ministre Salifou OUEDRAOGO a soutenu que la mise en œuvre de ce projet permettra la réalisation des travaux d'aménagement de 1410

hectares de périmètres irrigués, avec une production additionnelle annuelle de 7500 tonnes de produits vivriers et 14 000 tonnes de produits maraîchers. Le PAVAL contribuera également à la création de 1 500 emplois et à l'augmentation du revenu des producteurs de 330 000 à 550 mille francs CFA par an. Il œuvrera à améliorer l'accès des terres agricoles aux femmes. Le projet est prévu pour s'exécuter sur cinq ans ●

Réflexion sur un nouveau module axé sur le riz et le manioc



Selon le Secrétaire Général, Dr Lamourdia THIOMBIANO, l'intervention du PDA permettra d'améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle au Burkina Faso.

Le Secrétaire général du ministère de l'Agriculture et des Aménagements Hydro-agricoles, Dr Lamourdia THIOMBIANO, a présidé la cérémonie d'ouverture de l'atelier de planification opérationnelle du module 2019-2022 du Programme de Développement de l'Agriculture (PDA), le jeudi 24 octobre 2019, à Ouagadougou. L'objectif de cet atelier est de déterminer les actions devant permettre au Programme d'atteindre les résultats escomptés et d'élaborer un programme triennal assorti d'un plan de travail et de budget exhaustif et cohérent pour l'année 2020. Le nouveau module concernera le manioc et le riz avec un accent sur l'agriculture contractuelle en vue de garantir des revenus plus sécurisés aux différents acteurs.

Le Programme de développement agricole (PDA) de la coopération allemande, GIZ, a tenu un atelier de planification opérationnelle de son module 2019-2022, les 24 et 25 octobre 2019, à Ouagadougou. Présidé par le Secrétaire général du Ministère de l'Agriculture et des Aménagements Hydro-agricoles, Dr Lamourdia THIOMBIANO, cet atelier a eu pour but de déterminer les actions devant permettre au Programme d'atteindre les résultats escomptés et d'élaborer

un programme triennal assorti d'un plan de travail et de budget exhaustif et cohérent pour l'année 2020. Selon le Secrétaire général, Dr Lamourdia THIOMBIANO, « Ce module va permettre aux exploitations agricoles, aux petites et moyennes entreprises de transformation et de commercialisation des filières du riz et du manioc d'améliorer leur résultat d'exploitation ». Toute chose qui, selon Dr. THIOMBIANO, contribuera à améliorer la sécurité alimentaire et à réduire la pauvreté dans notre pays. De l'avis du

Conseiller technique principal du programme, Michael LOSSNER, le module concernera les régions de l'Est, du Sud-Ouest, des Cascades, des Hauts-Bassins, du Centre-Est et la province de la Sissili.

Le PDA est le fruit de la coopération entre le Burkina Faso et la République Fédérale d'Allemagne. Il est mis en œuvre, depuis 2004, suivant des modules qui durent trois ans et dont la dernière s'est achevée en juillet 2019. Le PDA compte à son actif plusieurs réalisations dont l'appui au développement de services mieux adaptés aux besoins des acteurs des filières, le renforcement de capacité de plus de 6.000 acteurs des filières riz, manioc et sésame, etc

Le Gouvernement engagé à ce que nous « produisions et consommons burkinabè »

Le ministère de l'Agriculture et des Aménagements Hydro-agricoles a organisé, du 8 au 10 décembre 2019 à Tenkodogo, les journées promotionnelles des produits nationaux et un dîner des mets nationaux. Leur objectif est de valoriser la production nationale et de promouvoir la consommation des produits locaux. C'était en présence du premier responsable en charge du département, Salifou OUEDRAOGO, de la présidente de la Commission du Codex Alimentarius, Ochieng Pernet AWILO, et de plusieurs membres du Gouvernement.



Les hôtes ministre Salifou OUEDRAOGO ont apprécié les mets nationaux

Le ministère de l'Agriculture et des Aménagements Hydro-agricoles a été au rendez-vous à la célébration de la fête de l'indépendance à Tenkodogo. Du 8 au 10 décembre dernier, il a organisé les journées promotionnelles et le dîner de mets nationaux. Ces rendez-vous de dégustation ont eu pour but de faire connaître les différents mets de la région du Centre-Est et du Burkina Faso. Il s'est agi également de sensibiliser les participants sur les bonnes pratiques d'hygiène alimentaire et nutritionnelle. Pour le ministre de l'Agriculture et des Aménagements Hydro-agricoles, Salifou OUEDRAOGO, il s'agit de la mise en œuvre de la stratégie de valorisation des produits agricoles, dans laquelle son département s'est approprié le slogan « produisons et consommons burkinabè ». « Nous espérons ainsi inciter à une plus grande

consommation des mets à base de produits nationaux à travers la vulgarisation de formes variées d'utilisation et de consommation de nos ressources alimentaires, gage d'une alimentation saine et équilibrée », a-t-il dit.

La séance de dégustation a connu la participation de la présidente de la Commission du Codex Alimentarius, Dr AWILO. Elle a expliqué les actions de son organisation chargée d'élaborer et de promouvoir des normes sur la sécurité sanitaire des aliments dans le monde. Son combat et l'action de son institution ont abouti à la

célébration de la première Journée internationale de la sécurité sanitaire des aliments, le 7 juin dernier.

Au cours du dîner des mets à base de produits locaux, le ministre Salifou OUEDRAOGO a signé un Engagement national de soutien au comité national du codex alimentarius et à l'assurance de la sécurité sanitaire des aliments. Cet engagement vise à assurer une meilleure appropriation des enjeux à même de garantir la protection de la santé des populations du Burkina Faso face aux maladies d'origine alimentaire ●

Le Comité national tient sa 25e session ordinaire



Le présidium à la cérémonie d'ouverture de la 25e session ordinaire du Comité national de gestion des pesticides

Le Comité national de gestion des pesticides (CNGP) a tenu le lundi 30 décembre 2019 à Ouagadougou, sa 25e session ordinaire. Placée sous le thème : « Gestion sécurisée des pesticides au Burkina Faso, gage d'une alimentation saine des populations », cette session a permis aux participants de réfléchir sur des solutions efficaces et durables afin de minimiser les risques liés à la mauvaise utilisation des pesticides.

Face au défi d'accroître la productivité et la production agricoles dans l'objectif de répondre aux besoins alimentaires des populations de plus en plus croissantes, le recours aux pesticides constitue de nos jours pour la plupart des producteurs agricoles, le premier moyen de contrôle des déprédateurs. Ce recours aux pesticides est devenu une réalité inquiétante. C'est fort de ce constat que le Comité national de gestion des pesticides (CNGP), dans le cadre de la mise en œuvre de son programme d'activités, a tenu sa 25e session ordinaire, le lundi 30 décembre 2019 sous le thème : « Gestion sécurisée des pesticides au Burkina Faso, gage d'une

alimentation saine des populations ». L'objectif de cette rencontre est de réfléchir, de concert avec les différents acteurs, sur des solutions idoines pour faire face aux menaces avérées liées à de mauvais usages des pesticides. Pour le Chargé d'études, Moussa OUATTARA, représentant le président du Comité national de gestion des pesticides, la thématique est pertinente car le constat sur le terrain montre que malgré la dangerosité avérée des pesticides, la majorité des producteurs n'adopte pas des comportements responsables quant à une gestion sécurisée des pesticides. Il y a lieu de réfléchir aux moyens d'intensification de la sensibilisation. « Par ignorance, par négligence ou par manque de moyens,

les équipements de protection individuelle adaptés ne sont portés que par une infime minorité des producteurs. De même, les comportements à risques sanitaires et environnementaux restent fréquents. Ce qui provoque de nombreux cas d'intoxications », a-t-il dit. Face à cette situation, le ministère de l'Agriculture et des Aménagements Hydro-agricoles a réalisé, au cours de l'année 2019, des actions en vue de renforcer la sensibilisation des populations sur la gestion rationnelle et sécurisée des pesticides. Il s'agit, entre autres, des contrôles inopinés effectués dans des marchés et yaars, des sessions de formation/sensibilisation au profit des journalistes, des agents de vulgarisation et des producteurs agricoles. En plus, le département en charge de l'agriculture a acquis et mis à la disposition des producteurs 34 000 litres de pesticides homologués, 1500 Equipements de protection individuelle (EPI) et près de 6000 appareils de traitements au compte du budget de l'Etat ●



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DES AMÉNAGEMENTS HYDRO-AGRIQUES

Du nouveau au Ministère de l'Agriculture et des Aménagements Hydro-agricoles



Pour réussir la campagne agricole
La SONATER vous accompagne avec du matériel approprié, à prix subventionnés par l'Etat



Tracteur



Remorque



Charrue



Pulvériseur

Tracteur 80 Ch + Charrue 3D + Pulvériseur 18 D + Remorque 5T	= 12 995 000 F.CFA
Tracteur 60 Ch + Charrue 3D + Pulvériseur 18 D + Remorque 5T	= 9 700 000 F.CFA
Tracteur 50 Ch + Charrue 2D + Pulvériseur 16 D + Remorque 5T	= 8 600 000 F.CFA
Tracteur 40 Ch 4X4 + Charrue 2D + Pulvériseur 14 D + Remorque 5T	= 8 500 000 F.CFA
Tracteur 40 Ch 4X2 + Charrue 2D + Pulvériseur 14 D + Remorque 5T	= 8 100 000 F.CFA



Motoculteur

Option complète: motoculteur + accessoires

= 2 863 000 F.CFA

Option haute terre: motoculteur + charrue
sarcleur + corps butteur + chariot

= 2 186 000 F.CFA

Option rizière : motoculteur + charrue
roue cage + fraise + chariot

= 2 476 000 F.CFA

Accessoires



Chariot



Charrue



Sarcleur



Corps butteur



Roue Cage



Fraise 18 lames



Motopompe AIX

60 m³/h= 461 000 F.CFA



Motopompe TOPLAND

100 m³/h= 1 000 000 F.CFA

250 m³/h= 4 500 000 F.CFA

Pour toutes informations complémentaires : (00226) 73 26 71 77 / 78 20 29 10 - www.sonater-bf.com

Avec la SONATER, modernisons le secteur agricole !